

Zeitschrift: Saussurea : journal de la Société botanique de Genève
Herausgeber: Société botanique de Genève
Band: 32 (2002)

Artikel: Richesse et déclin de la flore rare des champs de céréales en Valais
Autor: Werner, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1098851>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Richesse et déclin de la flore rare des champs de céréales en Valais

Philippe Werner

La flore compagne des céréales est aussi menacée que celle des marais. En montagne, les terrasses cultivées dans le style traditionnel disparaissent. Pourtant le Valais, avec son climat et ses coteaux secs, se prêterait bien à des cultures extensives sans herbicides. L'avenir des bleuets et celui du vrai pain de seigle valaisan ne font-ils qu'un ?

Introduction

Depuis des millénaires, les champs de céréales soulignent les formes et l'esthétique des paysages cultivés (fig. 1). Jaune lors des moissons, brune à l'heure des labours, leur couleur contraste avec un environnement de prairies vertes, de forêts sombres ou de sols arides à reflet minéral. La disposition des champs raconte l'évolution du parcellaire et l'organisation des sociétés humaines (fig. 2). Elle témoigne de la diversité culturelle et des multiples façons de

s'adapter aux contraintes de l'environnement depuis l'apparition des premiers agriculteurs à l'aube du Néolithique.

En Valais, comme ailleurs dans les Alpes, les champs de céréales ont largement couvert les coteaux jusque dans les années 1950. Ils ont marqué le paysage non seulement par leur

Figure 1. Erschmatt près de Loèche: des céréales qui couvraient autrefois toute la pente derrière le village, il ne reste qu'une succession de terrasses qui se boisent.



Figure 2. Haute vallée de Conches : céréales et pommes de terre alternent dans de minuscules parcelles. Pour combien de temps encore ?

couleur, mais aussi par les innombrables terrasses dont le modelé se devine encore sous les prairies et friches d'aujourd'hui. A la contribution paysagère s'ajoute le riche héritage d'une flore compagne spécialisée. Les agronomes parlent de plantes adventices. Quelques-unes sont envahissantes et qualifiées de « mauvaises herbes ». Bien d'autres sont rares et méconnues, en manque de protection (Werner, 1988, 1997).

Les menaces pesant sur ce patrimoine paysager et botanique nous ont conduit en 1992 à proposer un projet au Fonds suisse pour le paysage (FSP). Parmi les buts prioritaires figuraient l'inventaire de tous les sites intéressants en Valais, l'analyse de leur évolution récente et des recommandations pour la conservation. Nous avons déjà réalisé un premier inventaire dans les années 1980 (Oggier et al., 1988). Une autre base de comparaison est fournie par la thèse de Waldis (1987), qui décrit la flore de toutes les cultures valaisannes à partir de centaines de relevés effectués entre 1975 et 1979.

Le projet du FSP prévoit la remise d'un rapport de bilan à fin 2001 et la publication ultérieure des relevés complets dans le Bulletin de la Murithienne (Werner, à paraître). Un aperçu a été offert au cours de l'exposé du 21 mai 2001 à la Société botanique de Genève et lors d'une excursion du groupe botanique de la Murithienne, le 12 juin 2000 (Detraz-Meroz, 2000). Cet article est une première tentative de synthèse.

Quelques définitions

Plantes adventices (au sens agronomique du terme) : espèces compagnes des plantes cultivées (du latin *advenire*, accompagner) (fig. 3). Elles profitent des espaces vides créés par le travail du sol. Les unes, dites messicoles ou ségétales, ne se rencontrent pratiquement que dans les champs de céréales. D'autres, qualifiées de rudérales, poussent aussi dans les décombres ou sur les sols écorchés. Certaines proviennent de milieux voisins comme les prairies ou les steppes. A ces catégories se superpose un découpage lié à l'origine : les apophytes proviennent de la flore indigène. A l'inverse, les archéophytes n'appartiennent pas à la flore naturelle du lieu, mais sont arrivées depuis longtemps d'Eurasie avec les différentes cultures. Les néophytes sont venues récemment, à partir du XVII^e siècle surtout, à la suite du développement des transports et des échanges commerciaux internationaux ; elles tendent à gagner chaque année de nouveaux terrains, au point de poser parfois des problèmes à la flore indigène.

Céréales d'automne : variétés semées en automne, germant avant l'hiver et bénéficiant donc d'une longue période de croissance jusqu'à la moisson de l'année suivante. La croissance étalée dans le temps convient bien aux régions sèches et à la production d'un grain dur de haute qualité, panifiable. C'est le style de culture qui a prévalu depuis la première domestication de graminées sauvages sur les marges arides du bassin du Tigre et de l'Euphrate (Croissant fertile). Cette pratique convenait particulièrement bien aux plantes adventices, qui ont disposé de millénaires pour s'adapter, parvenir jusqu'à nous et prospérer sur des terrains secs peu soumis à la concurrence.

Céréales d'été : variétés semées au printemps pour récolte dans la même année. Ce type de culture est connu de longue date dans les régions froides, par exemple en Europe du nord ou dans l'Himalaya vers 4000 m d'altitude. En zone tempérée, il est apparu à large échelle avec le développement de l'agriculture intensive et industrielle, dans le but de produire des céréales fourragères essentiellement. La période de croissance courte suppose un sol fertile, une rotation avec d'autres cultures et parfois de l'irrigation. Ce style ne convient guère aux plantes adven-



Figure 3. Loèche : sous les épis, un fond coloré de bleuets, de coquelicots, d'anémis des champs et autres adventices rares.

tices rares, qui n'ont pas eu la possibilité, ni le temps de s'adapter au nouveau rythme. En Valais, l'orge et l'avoine sont semés plutôt au printemps, le seigle et le triticale (hybride de blé et de seigle créé récemment) en automne.

Histoire des céréales

Les céréales constituèrent une base importante de l'alimentation en Valais dès les débuts de l'agriculture, à l'époque néolithique. Dans la région, l'apparition des céréales remonte à près de 7 000 ans ; c'est ce que montre l'analyse des pollens dans les sédiments du lac de Montorge près de Sion (Welten, 1982). Jusqu'au début du xx^e siècle, chaque village vivait en quasi-autarcie et disposait d'un ou plusieurs secteurs de champs en terrasses. Ils occupaient habituellement les surfaces les moins favorables aux herbages, autrement dit les terrains secs, caillouteux ou difficiles à irriguer par bisses.



Figure 4. Unterems près de Tourtemagne, 1986 : cette vue appartient au passé, comme la variété locale de seigle qui atteignait la hauteur d'un homme.

Le terme de « céréales traditionnelles » est un raccourci désignant un ensemble de pratiques culturelles anciennes qui n'a pratiquement pas changé en 7 000 ans en Valais : céréales d'automne, longue période de croissance pour un grain bien mûr, en général pas de rotation avec d'autres cultures, mais parfois une période de jachère. Il s'agit la plupart du temps de seigle ou de blé panifiables, de variétés locales à tige souvent longue (fig. 4), qui n'ont rien à voir avec les actuelles céréales fourragères, semées au printemps pour produire de la matière verte.

Les céréales traditionnelles ont encore joué un rôle important pour l'alimentation jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Puis ce fut le déclin, rapide sur le Plateau suisse, un peu plus progressif en Valais. Aujourd'hui, elles ne subsistent que dans une commune sur six et il s'agit souvent de 1-2 parcelles cultivées par des personnes âgées. Les anciennes terrasses ne donnent pas de bonnes prairies. Elles sont la plupart du temps abandonnées, embuissonnées ou pâturées par des moutons. Les vieux greniers en bois, qui représentaient un élément important du patrimoine cantonal, tombent en ruines ou changent d'usage. Le Valais perd ainsi une composante marquante de son paysage : les greniers et les champs dont les couleurs contrastaient avec le vert des prairies irriguées.



Figure 5. Adonis d'été (*Adonis aestivalis*), Sembrancher.



Figure 6. Buplèvre à feuilles rondes (*Bupleurum rotundifolium*), Isérables.

Une flore superbe mais menacée

Les céréales traditionnelles sont accompagnées d'une flore particulière très colorée (figs. 5 - 8). Qui n'a déjà admiré un champ rouge de coquelicots ou bleu de bleuets? Ces deux espèces fameuses indiquent à l'observateur attentif où chercher des dizaines d'autres plantes parfois très rares.

Le tableau 1 montre que les cultures du Valais abritent en fait bien plus d'espèces menacées que les marais ou les forêts. La proportion d'espèces déjà disparues est impressionnante, comme dans le cas des zones humides. En Suisse, on fait beaucoup d'efforts pour la conservation des marais et des forêts. Les céréales et leurs plantes particulières n'ont pour l'heure pas eu cette chance. Le Valais est l'une des régions les plus intéressantes de Suisse et des Alpes pour la conservation de la flore messicole. Son climat sec de vallée interne favorise de nombreuses espèces méditerranéennes. L'aridité du sol limite la concurrence des "mauvaises herbes" envahissantes et facilite ainsi la culture des céréales d'hiver sans herbicides.

	cultures	zones humides	forêts
espèces disparues	38	38	3
espèces menacées ou très menacées	59	27	4

Tableau 1.- Nombre d'espèces rares dans les cultures, les zones humides et les forêts en Valais ; situation en 1983 (d'après Werner, 1988).

La plupart des plantes adventices rares et colorées sont originaires du bassin méditerranéen et du Proche-Orient. Elles sont arrivées dans les Alpes au Néolithique en suivant la progression des cultures à partir de la Mésopotamie où sont apparues les premières céréales cultivées. Pour une plante, il y a deux manières de s'adapter à la sécheresse et au labour du sol : vivre plusieurs années en se régénérant à partir d'organes souterrains renforcés ou suivre le rythme des cultures en devenant annuelle.

Dans la première catégorie, on trouve les plantes à bulbe ou à tubercule (géophytes) : par exemple le muscari à toupet (*Muscari comosum*) ou la châtaigne terrestre (*Bunium bulbocastanum*) que l'on consommait autrefois, la gesse tubéreuse (*Lathyrus tuberosus*), le fameux safran de Mund (*Crocus sativus*) ou la non moins célèbre tulipe de Gremgiols (*Tulipa grengiolensis*).

Dans la catégorie des annuelles, on peut citer de nombreuses autres fleurs très colorées : l'adonis d'été (*Adonis aestivalis*) sur les terrains calcaires, l'adonis flamme (*Adonis flammea*) plus rare, le pavot coquelicot (*Papaver rhoeas*), le pavot argémone (*Papaver argemone*) indicateur des sols acides, le pavot somnifère (*Papaver somniferum*) à usage officinal, le bleuet (*Centaurea cyanus*) ou la dauphinelle consoude (*Consolida regalis*) qui fleurit encore après la moisson. Les graines des annuelles sont généralement petites, nombreuses et capables de se conserver dans le sol pendant 10 à 70 ans, voire davantage selon les espèces. Ainsi, une partie de la flore des céréales peut réapparaître



Figure 7. Nigelle (*Nigella arvensis*), Loèche.



Figure 8. Xéranthème fermé (*Xeranthemum inapertum*), Loèche.

lors de la remise en culture de terrasses abandonnées. Il y a quelques exceptions, par exemple la nielle des blés (*Agrostemma githago*) qui s'est spécialisée au point de copier la céréale sur tous les aspects : cycle de croissance, époque de maturité, hauteur de la tige, grosseur de la graine. Elle dépend de l'homme pour sa survie, car ses graines ont une capacité de dispersion très réduite et une viabilité limitée à 1-2 ans. La mécanisation des moissons et du tri des semences explique son recul dramatique au niveau cantonal et européen.

On peut acheter dans le commerce des sachets de semences pour « prairies fleuries » qui contiennent souvent des fleurs des céréales, pour plus de couleurs en première année : *Papaver rhoeas*, *Centaurea cyanus*, *Orlaya grandiflora*, *Agrostemma githago*, *Nigella arvensis*, etc. Les variétés utilisées ne correspondent pas aux races valaisannes locales sélectionnées par un climat particulier. Elles ne devraient pas être semées dans la nature, car il y a un risque sérieux de pollution génétique. Il est de loin préférable de récolter des graines de l'endroit. Lambelet & Delabays (1999) résument bien la biologie de toutes les plantes associées aux cultures.

Quel avenir pour la flore adventice ?

Le projet du FSP décrit l'état actuel des sites de culture de céréales traditionnelles en Valais. Il retrace l'évolution des surfaces et des effectifs de la flore rare entre 1986 et 2000. Il devrait déboucher ultérieurement sur des mesures d'encouragement concrètes.

La figure 9 résume bien, sous la forme d'une carte, les tendances observées : en moins de 15 ans, 16 sites ont disparu, 28 ont nettement rétréci et 2 seulement ont survécu sans perte de surface. Les ensembles composés de petites parcelles ou de terrasses étroites et courtes sont particulièrement menacés, car ils exigent beaucoup de main-d'oeuvre. Les sites d'altitude, notés par un triangle, présentent en général moins d'intérêt botanique à cause du climat plus frais et humide et du type de culture (prépondérance des céréales fourragères et des pommes de terre originaires d'Amérique et introduites en Valais au XVII^e siècle).

Le tableau 2 décrit le contenu des principaux sites numérotés sur la figure 9, à partir d'une liste partielle d'espèces-clés. Les résultats complets paraîtront ultérieurement. Les plantes les plus rares se trouvent en général à basse altitude, dans les sites les plus grands. Ainsi des espèces pratiquement disparues du reste de la Suisse comme l'adonis flamme (*Adonis flamma*), l'androsace à grand calice (*Androsace maxima*) ou le xéranthème fermé (*Xeranthemum inapertum*) trouvent d'ultimes refuges dans les champs de Montana-Chermignon, Loèche et Ried-Brig (fig. 9 : nos 18, 19 et 39).

Certaines raretés encore bien réparties il y a 15 ans connaissent une régression rapide : par exemple le caucalis à fruits larges (*Caucalis platycarpus*), le géranium divariqué (*Geranium divaricatum*) ou la nielle (*Agrostemma githago*). Quelques spécialités, connues de 1-2 sites seulement il y a 15 ans, subissent le même

Nr. du site étudié (voir fig. 9)	BAS-VALAIS								HAUT-VALAIS																					
	4	5	12	15	16	17	18	19	20	21	24	26	27	28	30	31	32	33	34	35	36	38	39	40	41	42	45	46	48	
	Sembrancher: La Garde	Vollèges: Grand Pra	Nendaz: Clèbes	St-Martin-Mase	Ayent-Arbaz	Lens	Chermignon-Montana	Loèche: Brenjông	Erschmatt	Bratsch: Engersch	Lötschental	Ausserberg: Leigern	Ausserberg: Raaf	Mund	Ergisch	Eischoll	Bürchen: Hochastler	Zeneggen	Visperterminen: Oberstalde	Visperterminen: Hobiel	St-Niklaus: Caserried	Zermatt: Findelen	Ried-Brig: Biela	Ried-Brig: Lingwurm	Terren: Bord	Beiten: Egga	Grengiois: Kalberweide	Ernen	Vallée de Conches (haut)	
Espèces indicatrices																														
<i>Anthemis arvensis</i>		x			R	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x	R	R	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Buglossoides arvensis</i>	x	x	...	x		x	x	x	x	x	...	x	x		R	x	x	R	x	x	x	...	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Bunium bulbocastanum</i>	x	R				x	x	x	R		R	x	x	x	...		R	R		R	x	...	x	x	x	
<i>Camelina microcarpa</i>	x	R		R		x	x	x	x	x		R	...			x	x	x	x	x	
<i>Centaurea cyanus</i>	x	x	x	x	x	x	x	R	...	x	x	x	R	x	x	R	x	x	x	...	x	x	x	x	x	x	x	x
Espèces rares																														
<i>Adonis aestivalis</i>	x	R		R	x	x	x	x	R			R	R				x	x		x	...	R	x	R	R		
<i>Ajuga chamaepitys</i>	x	...			x	R	x	x	R	i												x	x	...	R	x	R	R		
<i>Caucalis platycarpus</i>				R					R	i										x			x							
<i>Consolida regalis</i>	x	x			x	x	x	x	x	...		x						R	R	x			x	R	x					
<i>Crocus sativus</i>														x																
<i>Cynosurus echinatus</i>														x													x	x	x	...
<i>Filago arvensis</i>								...					x	x									R							
<i>Geranium divaricatum</i>				R				...					x	x																
<i>Lathyrus tuberosus</i>			x	x	x	x	x						x											x	x	R	x	R	x	
<i>Odontites vernus</i>	R	x		R	x	x	x	x	x		...	x	x	x	...	x	R	...					x	x	R	x	R	x	R	
<i>Papaver argemone</i>		x		x	x	R	x	x	x			x	x	x	x	x	x			x	x	x		x	x	x	x	x	R	
<i>Ranunculus arvensis</i>	R	x				x	x	x						...									x		R		R	x	...	
<i>Sceleranthus annuus</i>											x	R	x	R	...	R	...	x	R									
<i>Vicia pannonica</i>								i															x	x	x					
Espèces très rares																														
<i>Adonis flammea</i>				R	x		x	x	i														x							
<i>Agrostemma githago</i>				x	x	R					x	R	x	x		x			x			R	
<i>Althaea hirsuta</i>					R				i																					
<i>Androsace maxima</i>							x	x	i																					
<i>Bunias erucago</i>														x														
<i>Bupleurum rotundifolium</i>					x		x	x	x											R	x			R						
<i>Melampyrum arvense</i>																							R	x	R					
<i>Nigella arvensis</i>									i	i													x							
<i>Orlaya grandiflora</i>									i	...																				
<i>Scandix pecten-veneris</i>							R																				
<i>Thymelaea passerina</i>								R																x						
<i>Tulipa grengiolensis</i>																												x		
<i>Xeranthemum inapertum</i>								R															x							

Tableau 2. Répartition de quelques plantes caractéristiques des champs de céréales dans les sites traditionnels restants en 2000. Les symboles indiquent leur évolution entre 1986 et 2000 : stable (x), en régression (R), disparue (...), introduite (i).

phénomène et risquent de disparaître prochainement en l'absence de mesures de protection ciblées : la guimauve hérissée (*Althaea hirsuta*), l'androsace à grand calice (*Androsace maxima*), le bunias fausse roquette (*Bunias erucago*), la nigelle (*Nigella arvensis*) et le peigne de Vénus (*Scandix pecten-veneris*) notamment. Ces raretés existent parfois encore dans une ou deux stations relictuelles hors des cultures, par exemple dans une friche ou un talus de route. Leur situation n'en reste pas moins très précaire.

La régression de la flore ne tient pas seulement à l'abandon des champs. Elle s'explique aussi par de nouveaux modes de culture qui ne correspondent plus au style traditionnel et au cycle naturel des plantes compagnes des céréales. Il suffit de l'un ou l'autre des changements sui-

vants : céréales semées au printemps, rotation avec d'autres cultures telles que pommes de terre ou prairie artificielle, irrigation, herbicides ou culture en dehors des champs traditionnels (figs. 10 - 15). Les nouvelles réglementations agricoles liées aux paiements directs et à la production intégrée n'empêchent aucun de ces changements. De plus, les céréales panifiables favorables à la flore sont pénalisées davantage que les fourragères par les excédents et les prix du marché mondial.

Mesures recommandées

Pour prévenir la disparition des céréales traditionnelles et de leur flore en Valais, une mesure isolée ne saurait suffire. Il faut plutôt imaginer une combinaison des propositions suivantes :

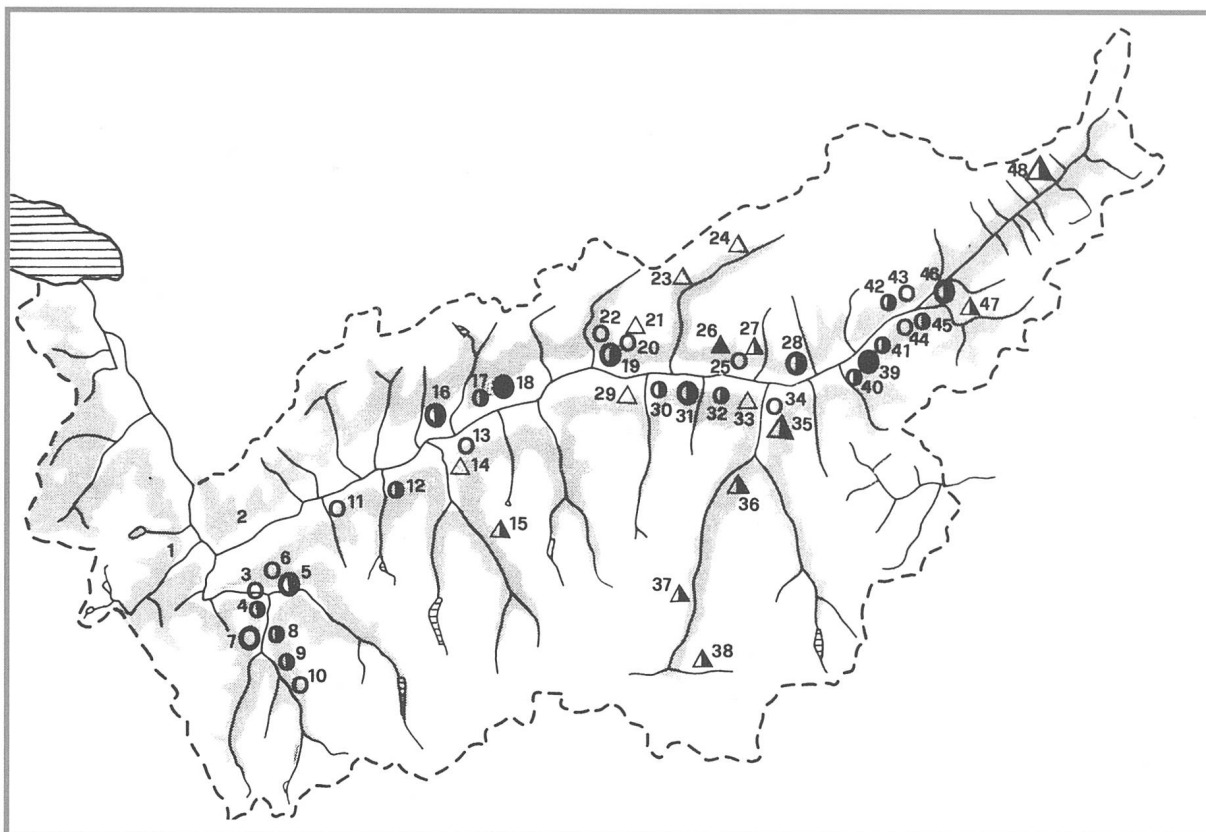


Figure 9. Evolution des sites à céréales traditionnelles entre 1986 et 1999 (symbole noir : site conservé sans perte de surface ; symbole à moitié noir : site maintenu avec perte de surface ; symbole blanc : site disparu). Les grands symboles correspondent à une surface de céréales importante, supérieure à 5 hectares. Les triangles désignent les sites d'altitude, à plus de 1 300 m.

1. **Contrats** : les exploitants peuvent conclure des contrats avec le canton et recevoir ainsi une aide supplémentaire pour des champs présentant une valeur écologique et paysagère particulière. Les législations cantonales complètent utilement la politique agricole fédérale et permettent d'encourager des mesures adaptées à chaque cas. Les contrats devraient donc se multiplier dans les sites prioritaires, en visant le respect de conditions non obligatoires pour les paiements directs, mais indispensables au maintien de la flore rare : céréales semées en automne dans le style traditionnel, à l'emplacement des anciens champs, sans herbicides, sans irrigation, sans rotation de culture, mais avec au besoin une période de jachère. Le site de Ried-Brig (fig. 9 : no 39) vient de bénéficier d'une telle initiative, doublée d'une protection cantonale du paysage agricole.

2. **Label** : il existe d'autres motivations que les incitations financières, car le bonus des contrats passe parfois pour insuffisant en regard du

travail à fournir. Ainsi le canton tente d'introduire une Appellation d'origine contrôlée (AOC) « pain de seigle valaisan » avec un cahier des charges précis exigeant des céréales locales. La demande se heurte pour le moment aux recours de plusieurs grandes boulangeries non valaisannes. Quoi qu'il arrive, le produit est déjà lancé, avec les qualités requises. Pareille initiative pourrait favoriser indirectement la flore adventice, si les champs de seigle sont établis aux endroits traditionnels. La conservation de la flore pourrait même devenir un argument de vente.

3. **Production bio** : les conditions indiquées ci-dessus pour les contrats remplissent pratiquement tous les critères bio. Une commercialisation sous l'étiquette bio pourrait s'envisager dès lors que les exploitants se regroupent pour atteindre des surfaces et des quantités suffisantes. Les fleurs colorées des champs deviendront-elles alors symboles de la qualité de l'alimentation ?



Figures 10 et 11.



Figures 12 et 13.



Figures 14 et 15.

Figures 10 à 15. Trois exemples de transformation du paysage entre 1986 (figures de gauche) et 2000 (figures de droite): des prairies artificielles ont remplacé les céréales, en partie grâce aux jets qui permettent d'arroser partout. Figures 10 et 11: le Levron près de Verbier. Figures 12 et 13: Lens sous Crans-Montana. Figure 14 et 15: Ergisch sur Tourtemagne.

4. **Priorité aux grandes parcelles :** les mesures d'encouragement devraient cibler en priorité les sites à grandes parcelles, car les petites semblent condamnées d'avance par la difficulté d'y travailler avec des machines agricoles.

5. **Banques de graines :** les Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève ont lancé un programme de récolte et de stockage à long terme des semences des plantes les plus menacées. En 2001, nous avons aidé l'équipe dirigée par Catherine Lambelet à recueillir plusieurs dizaines d'échantillons d'adventices valaisannes (fig. 16).

6. **Sites de multiplication :** des passionnés (fig. 17) ont mis sur pied dans des terrasses abandonnées de véritables « jardins botaniques » axés sur la conservation des vieilles variétés de céréales et des adventices rares. L'offre touristique s'élargit. Les visiteurs sont invités à participer à des excursions guidées et parfois aussi



Figure 16. Loèche : Catherine Lambelet (au fond) et ses aides prélèvent un échantillon des adventices les plus menacées pour la nouvelle « banque de graines » des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève.



Figure 17. Dans un grenier traditionnel à Mund, 9.8.1999 : Otto Schnydrig (à gauche) et Paul Pfammatter battent leur récolte au fléau, pour le plaisir de la tradition.

aux travaux d'entretien. Ainsi, Roni Vonmoos de Lucerne a réalisé avec l'aide du FSP le « Sortengarten » d'Erschmatt (fig. 18) près de Loèche (fig. 9: no 20). Werner Stappong de Zürich a lancé un projet analogue en 2000, derrière l'église de Mase dans le Val d'Hérens. Pareilles initiatives ne sauveront pas les sites, mais elles peuvent certainement sensibiliser les visiteurs et multiplier des semences locales pour les agriculteurs intéressés.

Remerciements

Nous remercions Catherine Lambelet (Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève) pour la relecture critique du manuscrit, ainsi que pour ses informations tirées de multiples expériences pratiques. Notre gratitude s'adresse également au Fonds suisse pour le paysage (FSP) qui a accepté de soutenir un tel projet dans la durée.

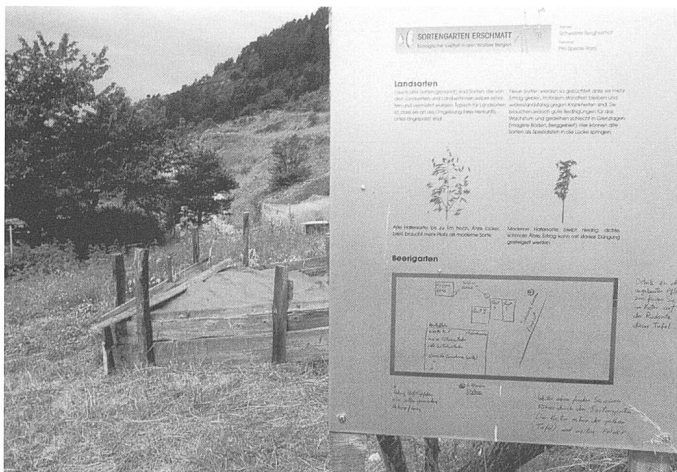


Figure 18. Site de multiplication potentiel, le « Sortengarten » d'Erschmatt: les nouveautés de l'année sont inscrites au feutre sur les panneaux explicatifs.

Bibliographie

- DETRAZ-MEROZ, J. (2000). La flore messicole de Chermignon-Lens et Brentjong présentée par Philippe Werner, le 12 juin 2000. *Bull. Murith.*, 118, p. 133 - 134.
- LAMBELET, C. & N. DELABAYS (1999). Aspects floristiques et malherbologiques des surfaces de compensation écologique en grandes cultures. *Rev. Suisse Agric.*, 31 (3), p. 147 - 155.
- OGGIER, P.-A., P. WERNER & A. ZURWERRA (1988). *Valeurs naturelles et paysagères liées aux activités humaines (canton du Valais)*. Service cantonal pour l'aménagement du territoire, Sion.
- WALDIS, R. (1987). Unkrautvegetation im Wallis: pflanzensoziologische und chorologische Untersuchungen. Inauguraldissertation. *Beitr. Geobot. Landesaufn. Schweiz.*, 63.
- WELTEN, M. (1982). Vegetationsgeschichtliche Untersuchungen in den westlichen Schweizeralpen: Bern-Wallis. *Denkschr. Schweiz. Naturf. Ges.*, 95.

WERNER, P. (1997). Régression des plantes messicoles en Valais (Alpes suisses) et tentatives de conservation. *Actes du Colloque « Faut-il sauver les mauvaises herbes? » - Gap 1993*, Conservatoire Botanique National de Gap-Charance, p. 43 - 47.

WERNER, P. (1988). *Connaître la nature en Valais: la Flore*. Pillet, Martigny.

Texte et photographies

Philippe Werner
3971 Ollon-Chermignon
ph.werner@freesurf.ch

Remarque à propos des “adventices”

Lorsque l'on parle de plantes adventices, il y a souvent confusion entre deux emplois très différents. Au sens botanique, adventice qualifie une plante introduite, spontanée et non naturalisée (selon la première définition qu'en a donné de Candolle en 1855 dans sa *Géographie botanique raisonnée*). Il est parfois utilisé aussi comme équivalent de “plante introduite”, ce qui est une reprise inexacte des définitions allemandes du mot “adventiv”. Au sens agronomique, il est utilisé comme un synonyme plus présentable de “mauvaise herbe”, ou alors il désigne plus globalement la flore compagne des cultures. Pour éviter ce problème, on peut utiliser pour cette dernière signification le terme de plantes agrestes. On trouvera plus de détails concernant ces différentes définitions chez Lambelet & Delabays (1999) ou chez Lambelet-Haueter, C. (1991). Mauvaises herbes et flore anthropogène: II. Classification et catégories. *Saussurea*, 22, p. 49 - 81.

Catherine Lambelet, Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève